

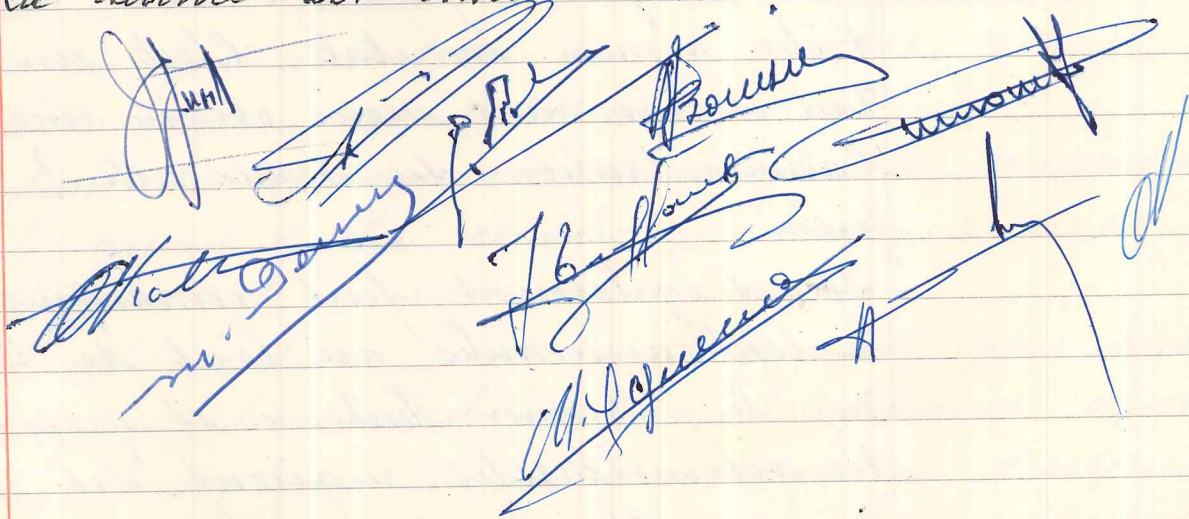
soit imputé au budget communal. Renseignement sera demandé à l'installateur pour connaître la dépense approximative qui sera remboursée à la Cure. Le même entretient le Conseil Municipal de la présoccupation de l'Association des Maires du Canton de Corbeil au sujet de l'entrée des enfants au Centre d'apprentissage de Corbeil qui n'a pu recevoir que le septième des enfants ayant satisfait aux examens, et qui va imposer un vœu tendant à la création d'autres centres. Il suggère que M. Mancey pose sa candidature pour recevoir l'un de ces centres. Le Conseil Municipal approuve cette suggestion.

Le Conseil Municipal décide en outre la construction d'une petite habitation dans le stade pour assurer le logement d'un gardien chargé de l'entretien du terrain et des bâtiments et aussi du fonctionnement des douches.

Il approuve aussi le projet de désigner un moniteur chargé de diriger l'éducation physique et sportive des enfants d'âge scolaire et de ceux qui ont quitté l'école; les cours pourraient être donnés les jeudis et les samedis. Monsieur Robert veut bien s'entre-mettre pour trouver ce moniteur. Monsieur Violette aimerait que les séances du Conseil Municipal aient lieu à 21 heures, de préférence à 18^h 30.

La majorité en décide ainsi.

La séance est ensuite levée à 20 heures 30.

A collection of approximately ten handwritten signatures in blue ink, some overlapping, representing the members of the municipal council.

Seance du Conseil Municipal du
vingt-deux octobre mil neuf cent soixante
deux

Le vingt-deux octobre mil neuf cent soixante.

deux à vingt heures trente le Conseil Municipal de la Commune de Mennecy, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance extraordinaire sous la Présidence de son Maire

étaient présents : M. Judith Maire, Denoux adjoint, Gilles, Violette, Legrand, Curmant, Touffaut, Bourcier, Née, Rabier.

absents excusés : M. Gerost, Baulieu, Parnot, Robert

absent : M. Loizillon

secrétaire : M. Née

Le Président ouvre la séance et après avoir donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté, établit la composition des bureaux de vote de dépouillement pour le référendum du 28 courant.

L'ordre du jour ne comportant aucune question importante, quelques observations sont présentées - Monsieur Née suggère d'interdire le stationnement rue de Bel Air depuis la rue de l'Ermitage jusqu'à la rue Jean Jaurès arguant que la rue étroite offre dans cette partie un virage empêchant la visibilité. Monsieur Violette signale que 3 ou 4 arbres de la rue du Général Sclère sont morts et demande leur remplacement.

Il avait été également réclamé la pose des lampes Route Nationale 191 qui avait été décidée par le Conseil Municipal au début de l'année. Le Maire rappellera à Monsieur Morice électricien son ordre de travail et lui enjoindra de l'exécuter le plus rapidement possible en plaçant des lampes de fluorescence dont la durée et la qualité sont nettement supérieures aux lampes ordinaires qui résistent mal aux changements de température. Monsieur Denoux signale qu'il a dit aux cantonniers d'enlever le banc démolé dans le massif d'arbres en face "Le Relais"

Il informe, en outre, le Conseil Municipal qu'il poursuit son enquête au sujet du fonctionnement du service d'évacuation des ordures ménagères

La séance est ensuite levée à 22 heures.

(Signatures)